

## Trébeurden : un espace remarquable menacé ?

**Christian Le Yaouanc, pour Avenir du littoral, défend les marais du Quellen.**

« La bande littorale encadrant les marais du petit Quellen de Trébeurden est l'objet de convoitises. Sous le charme discret d'un libéralisme ambiant, certains entendent brader cet espace pour en faire de la plus-value. Fin de ce (petit) monde et chronique d'une mort programmée de ce coin de paradis, nous ne pouvons pas l'admettre ! Pour Avenir du littoral, cet espace naturel vital doit être conservé dans l'intérêt du plus grand nombre, qu'ils soient Trébeurdenais, hôtes, saisonniers, randonneurs, sans oublier les générations futures.

*Pensez-vous qu'il soit normal que les espaces remarquables soient transformés par la mairie de Trébeurden en terrain dédiés aux campings-cars (70 sont dénombrés par nuitée) ? Pensez-vous que ce soit l'intérêt général qui ait guidé le choix de la commission du PLU de Trébeurden à modifier le type d'espace naturel à protéger aux abords des espaces remarquables des marais du Quellen, en zone de construction à forte densité à l'instar du centre-ville ? Pensez-vous que la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles (TDENS) payée par les Trébeurdenais ait vocation à servir ce type de choix ?*

*Certes non, mais encore, la gestion du petit Quellen (côté Est) appartient à la commune alors que*

*le grand Quellen (côté Ouest) est de la responsabilité du Conseil général. Chacun peut en mesurer la différence ! La préservation est de mise dans le grand Quellen alors que la disparition de l'observatoire des oiseaux, l'ouverture d'un terrain dédié aux campings-cars sur le territoire géré par la mairie, sont les prémices avant-coureurs du front de mer qui se profile dans le secteur. Pensez-vous que l'engagement de la France auprès de la communauté européenne doit être bafoué ?*

*Les marais du Quellen et les landes environnantes sont inscrits à l'inventaire « Natura 2000 » et correspondent à des territoires comportant des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire. Dans ces périmètres, la France*

*s'est engagée à veiller à ce qu'aucun aménagement ne porte atteinte à ces habitats et/ou espèces.*

*L'importance écologique contribue à l'attrait économique de Trébeurden. Commerçants, hôteliers, restaurateurs, habitants de Trébeurden, la préservation de la nature est notre carte de visite, l'attrait économique de notre cité : Travaillons à sauvegarder cet équilibre. Travaillons pour une économie durable ! Avenir du littoral a fait des propositions écrites et son conseil d'administration a rencontré M. le Maire. C'était en avril et mai dernier. Depuis certains espaces sensibles du secteur font l'objet de négociations entre promoteurs et M. le Maire alors que nos courriers restent sans réponse ».*

**Christian Le Yaouanc**